

Gouvernement du Québec

Décret 1459-2024, 2 octobre 2024

CONCERNANT le niveau d'emploi de monsieur Bertrand Cayouette, sous-ministre adjoint au ministère des Finances

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Bertrand Cayouette, sous-ministre adjoint au ministère des Finances, administrateur d'État II, reçoive un traitement annuel de 228 642 \$;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur Bertrand Cayouette comme sous-ministre adjoint du niveau 3;

QUE le décret numéro 1336-2018 du 7 novembre 2018 soit modifié en conséquence;

QUE le présent décret prenne effet à compter des présentes.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

84234

